

Pourquoi la nutrition est importante

Concours photos CIN2 - Règlement et conditions

CONTEXTE

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est une agence des Nations Unies spécialisée dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, dont l'objectif ultime est l'éradication de la faim. L'Organisation compte 194 pays membres, une organisation membre ([l'Union européenne](#)) et deux membres associés ([Îles Féroé](#) et [Tokélaou](#)), qui œuvrent ensemble en vue de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous. La FAO a pour mandat d'améliorer la nutrition, d'accroître la productivité agricole, d'améliorer le niveau de vie des populations rurales et de contribuer à la croissance économique mondiale.

Dans le cadre de son mandat, la FAO élabore des supports de communication et d'information qui visent à sensibiliser le grand public aux principaux enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture, et à atteindre son objectif de mettre un terme à la faim dans le monde. Les supports de communication de la FAO sont disponibles dans de nombreuses langues et sont distribués dans le monde entier, à titre gratuit et à des fins non-commerciales. Vous trouverez des exemples de matériel de communication sur le site Internet de la FAO: www.fao.org.

LE CONCOURS

Organisé dans le cadre de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), l'objectif du concours photo *CIN2: Pourquoi la nutrition est importante* (ci-après «le Concours») est de sensibiliser l'opinion publique internationale à l'importance de la nutrition, en mettant l'accent sur le fait que la nutrition dépend avant tout de ce que nous mangeons, c'est-à-dire les produits du secteur agro-alimentaire. Les photos soumises devront mettre en évidence l'importance de la nutrition aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

La CIN2 est une réunion inter-gouvernementale sur la nutrition, ouverte à tous, organisée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui aura lieu au siège de la FAO à Rome du 19 au 21 novembre 2014. La conférence réunira de hauts responsables gouvernementaux et des intervenants des secteurs pertinents, avec comme objectif global l'amélioration des régimes alimentaires et des niveaux de nutrition grâce à des politiques qui répondent plus efficacement aux principaux problèmes nutritionnels du moment.

RÈGLEMENT

Le Concours est uniquement ouvert aux personnes (ci-après «les Participants») âgées d'au moins 18 ans au moment de leur participation audit Concours. Les employés de la FAO et les membres de leur famille immédiate (conjoints, parents, enfants, frères et sœurs et leurs conjoints respectifs, quel que soit leur lieu de résidence) ainsi que les personnes vivant sous le même toit que ces employés, qu'ils soient ou non apparentés, ne sont pas autorisés à participer à ce concours. La FAO pourra déterminer l'admissibilité au concours, à sa seule discrétion.

Les Participants au Concours ne peuvent soumettre que des œuvres originales, dont ils sont les uniques créateurs et pour lesquelles ils détiennent les droits d'auteur. Si une ou plusieurs personnes apparaissent sur les photographies, les participants doivent obtenir l'autorisation de cette ou ces personnes pour présenter ces images au concours, ainsi que pour l'utilisation des photographies par la FAO aux fins décrites ci-dessous. La FAO ne cherchera en aucune manière à obtenir d'autorisations supplémentaires concernant l'utilisation des photographies et elle ne sera en aucun cas tenue responsable pour toute réclamation ou plainte faisant état de violations des droits des tiers.

En s'inscrivant au Concours, les Participants accordent à la FAO une licence irrévocable, perpétuelle, mondiale et exclusive de reproduire, de distribuer, d'afficher et de créer des œuvres dérivées des photos

soumises (en citant le nom de l'auteur), pour le Concours et la promotion des activités de la FAO, dans le cadre:

- du site Internet de la FAO: www.fao.org;
- des vidéos ou des enregistrements numériques de l'Organisation qui servent à illustrer le travail de la FAO;
- des publications, des brochures et des affiches de la FAO;
- des médias sociaux, y compris la promotion du Concours;
- de tous les autres médias utilisés par la FAO dans ses communications.

La FAO ne versera aucune rémunération, ni ne paiera aucun frais relatif à la soumission des photographies au Concours ou à leur utilisation comme décrit ci-dessus.

La FAO se réserve le droit de vérifier l'admissibilité de toute soumission et/ou de tout Participant (y compris l'identité et l'adresse du Participant) et de disqualifier tout Participant dont la participation ne serait pas conforme aux règles du Concours ou qui altérerait le processus de soumission. En soumettant des œuvres au Concours, les Participants acceptent que leurs données personnelles, en particulier leur nom et leur adresse, puissent être traitées, partagées et utilisées aux fins et dans le cadre du Concours et à toutes autres fins décrites dans le présent règlement. Les données peuvent également être utilisées par la FAO afin de vérifier l'identité du Participant, son adresse postale et son numéro de téléphone, ou de vérifier son admissibilité au Concours. La FAO rejette toute responsabilité quant aux soumissions non reçues suite à des dysfonctionnements de logiciels ou d'Internet.

Rien dans le règlement de ce Concours, ni dans les actes accomplis ou les déclarations faites dans le cadre de ce Concours, ne peut être considéré comme une renonciation, expresse ou tacite, aux priviléges et immunités de la FAO.

PROCESSUS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le concours débute le 15 septembre à 12h00 (heure d'Europe centrale – HEC) et se termine le 16 octobre 2014 à 24h00 HEC. Les soumissions reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.

- Après l'expiration du délai de soumission, la FAO sélectionnera les 30 meilleures photos reçues dans les délais, sur la base des critères suivants: originalité, pertinence par rapport au thème (Pourquoi la nutrition est importante / la nutrition dépend avant tout de ce que nous mangeons, c'est-à-dire les produits du secteur agro-alimentaire / l'importance de la nutrition dans les pays développés et dans les pays en développement), la valeur artistique et le potentiel de communication.
- Les 30 photographies sélectionnées seront soumises au Jury, composé de deux membres du personnel de la FAO et de deux représentants de la *National Geographic Society*, qui sélectionneront les trois photographies, parmi les 30, qu'ils considèrent comme répondant le mieux aux critères.
- Les trois photos finalistes seront publiées sur la page Facebook de la FAO et les abonnés auront la possibilité de voter ("j'aime") pour les photos pendant une période de 18 jours (les échéances précises seront précisées sur la page Facebook où les photos seront publiées). Le gagnant sera celui dont la photo a reçu le plus de "j'aime". La deuxième et la troisième places seront également déterminées en fonction du nombre de "j'aime" reçus.
- Passé le délai de vote, les gagnants seront informés par e-mail, à l'adresse fournie au moment de la soumission de leur photographie. Dans l'éventualité où l'un des gagnants ne serait pas admissible, ne serait pas joignable ou ne répondrait pas dans les 10 jours à la notification de victoire, tel que requis par le règlement du concours ci-dessus, ou refuserait le prix, le prix sera annulé et le jury, à sa seule discrétion, pourra choisir ou non d'attribuer le prix à un autre participant admissible.

ACCEPTATION

En soumettant ses œuvres au Concours, le Participant confirme qu'il a lu, compris et accepté le règlement du Concours, tel qu'indiqué ci-dessus.

PRIX

Les prix consisteront en des missions photographiques avec la FAO, pour des projets ou des bureaux de la FAO se trouvant près du lieu de résidence du/de la gagnant(e). La FAO couvrira les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les honoraires au taux standard des Nations Unies. Les dates pour les missions seront convenues entre les gagnants et la FAO, et devront avoir lieu au plus tard le 30 juin 2015.

Les prix sont les suivants:

1^{er} prix: mission photographique avec la FAO d'une durée de 6 jours ouvrables

2^{ème} prix: mission photographique avec la FAO d'une durée de 4 jours ouvrables

3^{ème} prix: mission photographique avec la FAO d'une durée de 2 jours ouvrables